



GOUVERNANCE ASSOCIATIVE, POUVOIRS ET RESPONSABILITÉS

Objectifs

- ▶ **Permettre** aux dirigeants bénévoles d'administrer l'association par une visibilité et un partage des logiques de responsabilités et des pouvoirs.
- ▶ **Clarifier** les rôles et les fonctions des administrateurs et salariés chargés de la direction.
- ▶ **Optimiser** les outils de la gouvernance.
- ▶ **Favoriser** l'analyse autour des enjeux des restructurations

Programme

- ▶ **Le projet associatif, un projet de société dans un contexte en mutation**
 - Économie Sociale et Solidaire : le périmètre, les principes, les instances, les évolutions en cours.
 - Le poids des associations dans l'économie et dans la société, un enjeu majeur pour le non lucratif.
 - Les différents niveaux de projets dans une association. : projet associatif, projet d'établissement.
 - Qu'est-ce qu'un projet associatif, quelles sont ses fonctions ?
- ▶ **Comment définir, faire vivre et évaluer le projet associatif**
 - Des acteurs, de la méthode et des outils.
 - Comment mobiliser le Conseil d'administration et attirer des bénévoles (dirigeants et d'activités) : quelle politique de bénévolat – volontariat mettre en place aujourd'hui (recruter, animer, former, fidéliser) ?
 - Quelles articulations des salariés et des bénévoles, quels leviers de mobilisation ?
- ▶ **Faire le point sur la gouvernance de l'association au regard de 3 défis à prendre en compte :**
 - Remobiliser le niveau politique de l'association.
 - Réfléchir au management participatif pour un projet fédérateur.
 - Organiser les activités économiques au regard du projet associatif

Date(s) et lieux :

Sur demande

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif (hors repas) :

sur devis

Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Directeurs, décideurs, gestionnaires, responsables des ressources humaines, représentants du personnel
Formation sans prérequis

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : j.dupont@uriopss-grandest.fr

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et/ou méthodologiques (80 %)
Exercices pratiques, études de cas/études de situations
Échanges de pratiques au sein du groupe (20 %)
Remise d'un support pédagogique
Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Méthodes et modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours de formation : cas pratiques
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction

Intervenants :

Catherine AUDIAS,
Juriste en droit Social, DESS de droit social et Master Spécialisé en management des structures d'action sociale.

Capacité maximum :

12 personnes

Nombre minimum de participants :

6 personnes